



COMMUNIQUE DE PRESSE

PLAN DE SECURISATION RENFORCEE DE L'AVENUE DES CHAMPS ELYSEES EN SOIREE AFIN DE LUTTER CONTRE LES INCIVILITES

Paris, le 17 novembre 2021

Circulation anarchique d'engins de déplacement personnel motorisés ou consommation de produits hilarants : ces comportements individuels ou de groupe irresponsables peuvent mettre en danger les autres usagers, notamment dans des lieux à forte affluence touristique comme le secteur des Champs-Élysées.

Afin de limiter les risques, et en prévision de l'affluence qui accompagne les festivités de fin d'année et les illuminations sur les Champs-Élysées, le préfet de police met en place un plan de sécurisation renforcée, à compter du 18 novembre 2021, impliquant :

- la mobilisation d'effectifs supplémentaires afin de multiplier les contrôles sur la voie publique pour prévenir la commission d'infractions et sanctionner les comportements dangereux, le stationnement anarchique, les incivilités et les infractions routières ;
- la restriction temporaire de la circulation des trottinettes électriques le soir : un arrêté d'interdiction temporaire de circulation des engins de déplacement personnel motorisés entre 22h et 6h sur la portion de l'avenue des Champs Elysées comprise entre le rond-point des Champs Elysées inclus et la place des Charles de Gaulle incluse a été pris par le préfet de Police.
- des contrôles du respect de la loi du 1^{er} juin 2021 encadrant la vente de protoxyde d'azote : interdiction de la vente aux mineurs et aux majeurs dans certains lieux (discothèques, tabac, débits de boissons temporaires...), ainsi que la vente ou la distribution de ballons ou « crackers » dédiés à l'usage détourné du protoxyde.

La préfecture de Police mobilisera l'ensemble de ses directions (DSPAP, DOPC et DRPJ) afin de faire respecter ces règles pour limiter les comportements dangereux.

Contact presse préfecture de Police

Tél : 01 53 71 28 73

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris